



# 21<sup>e</sup> Championnat National de Course d'Orientation UGSEL

(26), 27 et

28 mai 2025 à

Comité 38 / Comité 26-07



## VERCORS 2025



Ugsel National - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)  
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris cedex 5  
[b.del-frari@ugsel.org](mailto:b.del-frari@ugsel.org) Tél : 06.81.04.92.39.



# Mot d'accueil



Avant de vous accueillir fin mai, notre collectif d'organisation (Isère-Drôme) souhaite mettre l'accent sur 3 points :

- l'immersion dans notre environnement que nous sommes heureux de vous faire découvrir,
- les valeurs véhiculées par ces rencontres, notamment la volonté et la résilience au travers des trajectoires différentes, paralympiques, le sport avec son handicap
- la gestion par nos élèves dans une démarche d'autonomie et de responsabilisation de futurs encadrants, dynamiques et engagés.

En Sport Nature, chaque épreuve, qu'elle soit départementale, académique, nationale, rime souvent avec découverte. La course d'orientation, loin de retrouver un gymnase, un terrain standardisé, permet de lier chaque compétition à un environnement nouveau, peu connu, auquel il va falloir s'habituer, s'adapter pour dompter ses particularités. Quel plaisir pour nous de faire découvrir aux jeunes orienteurs de la « France Ugsel », ces terrains du Vercors. Un plaisir d'imaginer ces parcours visant à vous immerger au mieux dans cet environnement montagnard, calcaire, riche de toutes ses spécificités. Ainsi, plateaux, dolines, clairières, scialets, rochers,...seront votre univers et votre terrain de jeu pour ces 2 jours de compétition

Nous espérons que vous y vivrez une expérience riche et authentique.

Ces rencontres sportives, bien que compétitives, sont souvent un prétexte à la vie en commun, au partage, aux valeurs construites. La recherche de performance et de résultats ne remplace pas l'importance de ce que l'on construit ensemble : fair-play, plaisir, sens du collectif, sens de l'effort, respect, sont les véritables objectifs du sport scolaire. Parmi ces valeurs, cette année, nous souhaitons insister sur l'acceptation de la différence, la résilience et la force de caractère. Le monde du handicap est à ce titre plein d'enseignement et nous rend souvent humbles. Mis en lumière par les Jeux paralympiques, notre village éducatif sera cette année tourné vers le sport handi. Ateliers, témoignages, exposition, pratique de sports adaptés,...permettront à tous de se plonger et de s'enrichir de ce monde si proche mais encore trop peu considéré.

Enfin, malgré les discours ambiants jugeant notre jeunesse bien passive, nous faisons le pari qu'une trajectoire plus optimiste existe. Nous avons choisi de mettre en action les jeunes qui sont prêts à s'engager, à s'investir, à donner du temps, de l'énergie, des idées, des compétences. Ainsi, l'organisation de ces 3 jours sera orchestrée par une vingtaine d'élèves optionnaires, qui relevant le défi de l'autonomie et de la prise de responsabilité, feront au mieux pour vous accueillir, vous bichonner et vous permettre de vivre une épreuve sportive de qualité.

Pourvu que ces ingrédients, mixés à d'autres non écrits ci-dessus, mélangés à votre énergie, vos personnalités, permettent à tous de vivre une belle expérience, une belle « tranche de vie » partagée ensemble.

A bientôt, le staff Vercors 2025

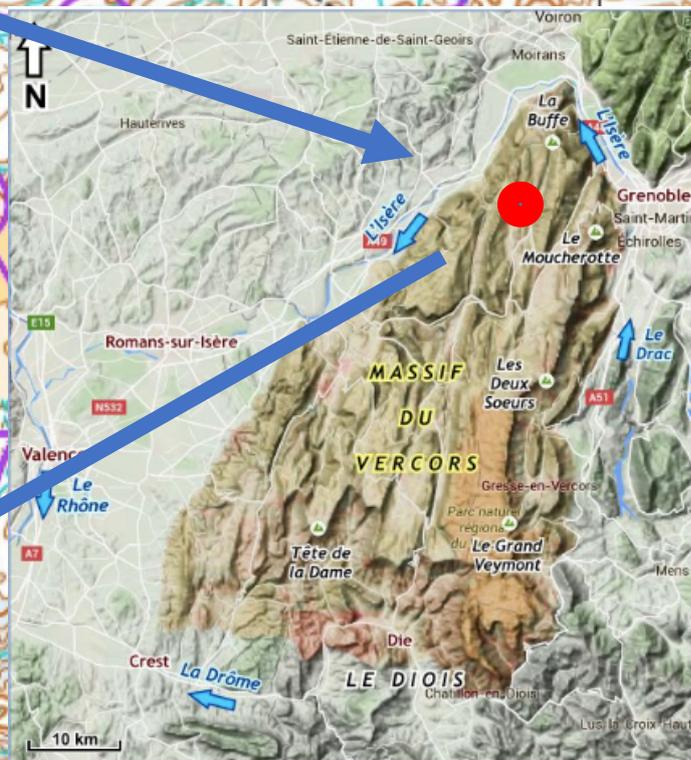
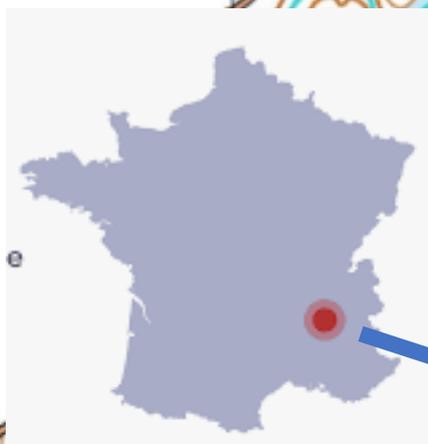
# Renseignements Généraux



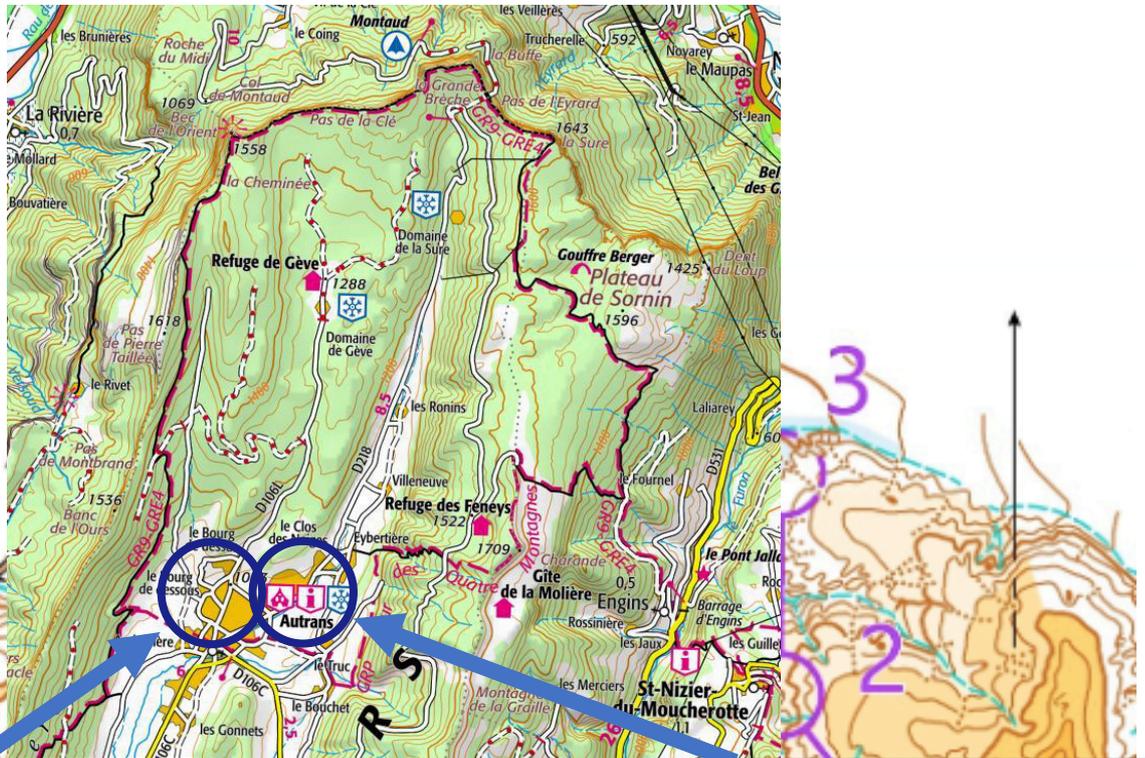
## Correspondances et Renseignements

Comité UGSEL Isère,  
19 avenue des Maquis du Grésivaudan  
38700 La Tronche

Thomas FAURE Tél : **06.67.81.90.49.**  
Email [ugsel38@ugsel38.org](mailto:ugsel38@ugsel38.org)

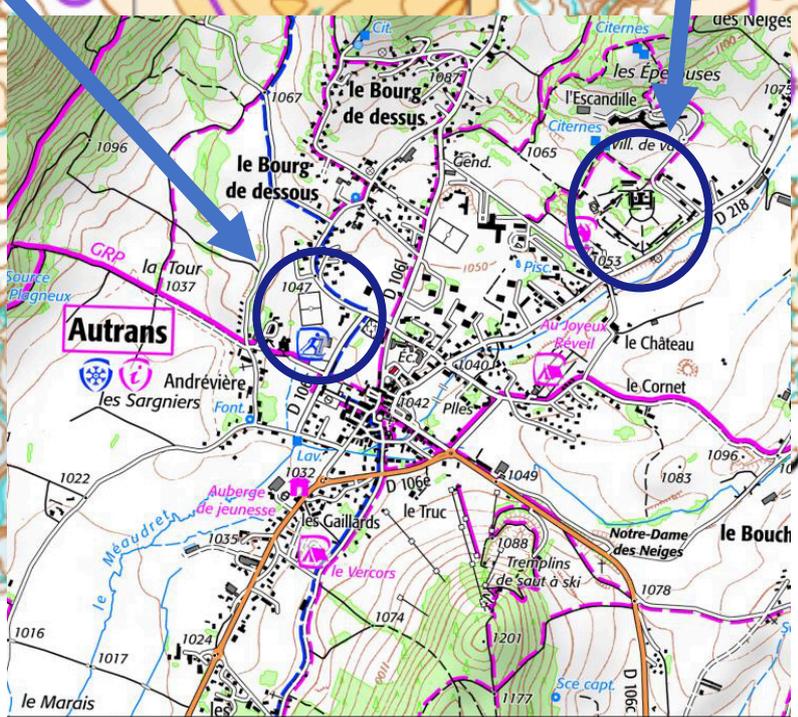


Village d'AUTRANS  
Centre de Vacances le Vertaco  
725, route de la Sure 38880 AUTRANS



Cérémonie  
Salle des fêtes d'Autrans  
Route de l'échaud  
38880 AUTRANS

Centre d'Hébergement ,  
Accueil et Restauration  
Vertaco'  
725, route de la Sûre  
38880 AUTRANS



## Accueil

Nous vous attendons à l'hébergement du « Vertaco » **Lundi 26 mai entre 15h et 18h.**

Route de la Sure  
38880 AUTRANS

Passage au pôle administratif, pôle organisation, vérification des licences, récupération des souvenirs, installation dans les hébergements  
Participation au Village éducatif

## Hébergement

Centre le Vertaco' à Autrans, hébergement dans des chambres de 4, 5, 6 personnes (par délégation).

725, route de la Sure  
38880 AUTRANS

## Transport - Prime kilométrique

-Nous partons du principe que les délégations et établissements sont autonomes pour leurs déplacements jusqu'au site. Sur demande, nous pouvons vous transmettre des contacts de compagnie de bus pour mettre en place des navettes le lundi entre la gare de Grenoble et Autrans.

-Les navettes de déplacements sur les sites de course ( mardi matin, mardi midi, mercredi matin seront organisées par nos soins pour les équipes qui n'ont pas de mini-bus )

-Une prime kilométrique peut être versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour,...)

## Restauration

Repas sur place dans le centre d'hébergement Vertaco'  
Paniers repas pour le mercredi midi

## Droit d'engagement et questionnaire de participation

Le droit d'engagement est de **14€** par compétiteur, le coût de la prise en charge ( hébergement, restauration, cadeau, activités,...) est **obligatoire et forfaitaire** d'un montant de **140 €** par personne.

Le questionnaire de participation à retourner pour le **vendredi 25 avril** à l'Ugsel 38 avec le règlement par virement en précisant dans l'intitulé « **CDF CO, établissement, ville** »

Nous sommes conscients du coût que cela représente, ce tarif a été établi sans aucune marge pour notre UD, mais les choix d'un hébergement en dur (camping trop risqué à cette date en altitude), d'un goodies de qualité, et la présence de 20 jeunes officiels pris en charge par l'organisation, n'ont pas permis de maintenir les forfaits des années précédentes. Nous comptons sur la compréhension de chacun.

## Responsabilité

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'Ugsel 38 décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

## Pastorale - temps convivial et officiel

-Un temps pastoral sera proposé pendant la cérémonie d'ouverture. Echange sur « les valeurs croisées humanistes et religieuses »

-Pour les adultes, un temps convivial sera proposé le mardi soir, merci d'amener quelques spécialités de vos régions pour faire perdurer ce moment sympathique et traditionnel de « l'apéro des régions »

# Renseignements Techniques



## Règlement, commission disciplinaire et lutte contre le dopage

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

## Représentants

CTN : Willy Marchal, Bertrand Pincé, Stephane Pruvost, Laurent Gwardys, Mathieu Pouvreau, Gwendal Letondeur, Stephane Troadec, Olivier Maillot  
Ugsel nationale : Béatrice Del Frari, Didier Paris

## Licences

La licence UGSEL avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur UGSELNET

Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant

La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

## Les épreuves

### **Course par équipe**

C'est une épreuve de « course au score », l'ordre des balises est donc libre, toutes les balises ne valent pas le même nombre de points (1, 2 ou 3 pts) et il convient de ramener le plus de points en un temps donné. (1h pour les équipes mixtes, 1h moins 20% soit 48 min pour les équipes non mixtes : masculines ou féminines).

Cette course s'effectue par équipe de 3, elle comprend 2 parties distinctes. La première moitié de l'épreuve est une répartition où chaque élève doit aller chercher le plus de points avec un minimum de 3 balises. (sinon pénalité) Les 3 co-équipiers doivent se regrouper avant la moitié du temps à la balise de rassemblement. Lorsqu'ils bipent la balise de rassemblement, la deuxième partie commence, à savoir une course en patrouille où chaque équipe de 3 va chercher les balises ensemble et doivent biper tous les 3 dans un laps de temps de 15s.

Chaque retard (rassemblement, arrivée), apportent des pénalités sur le nombre de point total. L'équipe gagnante est celle qui rapporte le plus de points au cumul des 2 parties de la course (répartition et patrouille).

Avant le boîtier de départ, un temps de 6 minutes est attribué à toutes les équipes pour s'organiser et définir leur stratégie de course.

### **Course individuelle**

C'est une course en ligne typée « moyenne distance ». Chaque élève doit effectuer un circuit de balises dans un ordre imposé à réaliser le plus rapidement possible et sans oubli ( si un poste est manquant , l'élève devient PM, ce qui est disqualificatif)

## Animation - Souvenir

Pour agrémenter votre séjour, il vous sera offert :

- des animations autour du handisport lors de notre village éducatif d'accueil
- la projection cinématographique de 2 courts métrages le mardi après-midi.(festival du film de montagne)
- une animation luge d'été au village d'Autrans
- en cadeau souvenir une paire de chaussettes renforcées de Course d'Orientation

## Usport

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le 22 mai. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquiescement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

## Règlement

Merci aux professeurs accompagnateurs de parcourir les règlements spécifiques CO pour éviter les incompréhensions et les flottements qui s'en suivent.

Règlement Spécifique CO

<https://www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/REGLEMENT%20CO%2024-25.pdf>

Règlement Généraux

<https://www.ugsel.org/sites/default/files/reglement-multi-discipline/pdf/RG%2024%2025%20.pdf>

### **Points de Vigilance :**

-Nous sommes en train de faire évoluer le règlement : les montres connectées sont autorisées pour permettre à chacun de garder sa trace et de débriefer sa course. En revanche, son utilisation pour communiquer ou se repérer est interdite.

-L'épreuve « par équipe » est mixte et ne comporte pas de distinction promotionnelle ou élite. Nous récompensons donc 3 catégories : Benjamins, Minimes, Cadets/Juniors

-L'épreuve individuelle comporte, elle, 6 catégories ( Benjamins Filles, Benjamins Garçons, Minimes Filles, Minimes Garçons, Cadettes/Juniors Filles, Cadets/Juniors Garçons). Un classement Scratch regroupant élite et promotionnel, est réalisé par catégorie. Le titre et le podium sont décernés aux 3 premiers coureurs promotionnels. Par souci d'équité sportive, les coureurs élites ne seront récompensés que s'ils se classent devant les promotionnels.

-Pour les épreuves, Le temps de sécurité est fixé à 1h30 pour les Benjamins et Minimes et à 2h pour les lycées.

-Suite à un questionnement de l'année dernière, nous précisons une règle de l'épreuve « par équipe » : En cas de retard à la balise de rassemblement qui marque la fin de la partie « répartition », une pénalité sera attribuée à chaque doigt en retard et non pas seulement au dernier doigt.

## Tenue Matériel Caution puces

Tous les orienteurs devront avoir sur eux une boussole, un sifflet, une montre en état de fonctionnement ( batterie chargée, pile vérifiée,...).

Tous les orienteurs devront avoir les jambes couvertes pour affronter la végétation basse et les tiques éventuelles.

Tous les orienteurs devront porter leur maillot d'AS et le conserver en cas de podiums.

Si certains veulent partir avec un portable en sécurité, il devra être éteint, scellé sous enveloppe, contrôlé au départ et utilisé seulement en cas d'urgence.

### **Puce :**

Remise lors de l'accueil le 26 mai 2025 Une **caution de 60 € par concurrent** sera à remettre lors de l'accueil (un chèque à part par établissement). Ce chèque sera restitué à l'issue du championnat contre la remise de

# Programme du national



VERCORS 2025

## Lundi 26 mai

15h à 18h30	Accueil, Goûter et Village éducatif ( ne pas démarrer le village éducatif après 17h30)
18h30-19h00	Pot de bienvenue
19h15	Repas
20h15-21h00	Cérémonie d'ouverture
21h-21h15	Réunion Technique élèves
21h15-21h30	Réunion Technique Prof

## Mardi 27 mai

7h30	Petit Déjeuner
8h30	Départ pour la Zone de Course
8h45-9h15	Évolution libre en zone découverte « warm up » puis zone d'échauffement
9h30	Premiers départs de la course par équipe
12h00	Repas
13h00-14h30	Douche et Sieste
14h30-17h30	Activité Ludique « Luge » Animation Cinéma
18h00	Remise des prix du « par équipe » au gymnase
18h45-19h15	Apéro des Régions
19h15	Repas
20h30-21h30	Réunion Technique élèves Réunion Technique Profs et CTN

## Mercredi 28 mai

7h15	Petit Déjeuner
8h00	Départ pour la Zone de Course
8h30	Premiers départs
12h00	Podiums et Cérémonie de clôture
13h00	Distribution des paniers repas et départs



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**